

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 18 décembre 2020

Délibération CA_20201218_014

**Marché n°2017-12-27 de prestations de maintenance du progiciel OXIO AnalySDIS :
avenant n° 1 au marché**

VOTE : adopté à l'unanimité

3 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le courrier en date du 29 octobre 2020 de la Société OXIO AnalySDIS informant le
SDIS de sa dissolution au profit de la Société Ciril Group ;

Vu la décision unanime des associés de la Société Ciril Group du 26 octobre 2020 ;

Vu l'extrait Kbis de la Société Ciril Group en date du 14 septembre 2020 ;

Vu le projet d'avenant n°1 ;

DECIDE :

Article unique. L'avenant n°1, ci-annexé, portant transfert du marché n°2017-12-27 de la société OXIO AnalySDIS au profit de la Société Ciril Group est approuvé et monsieur le président est autorisé à le signer.

DESCOUT Serge